

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

## RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 6 de l'ordre du  
jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/99/6-A/1**  
7 avril 1999  
ORIGINAL: FRANÇAIS

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1998—RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 6008.00

### Appui aux initiatives féminines et assainissement de la ville de Mbuji-Mayi

Nombre de bénéficiaires **4 000 familles**  
(20 000 personnes)

Durée du projet Douze mois

#### Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	1 975 168
Coût total des produits alimentaires	1 398 000
Coût total pour le gouvernement	120 000
Coût total du projet	2 095 168

### RÉSUMÉ

L'effondrement des recettes provenant de la production minière conjugué au retour massif en 1994/95 de 100 000 à 140 000 ressortissants refoulés du Katanga font de la ville de Mbuji-Mayi l'une des plus pauvres du pays. Cette situation, liée à la crise économique et financière du pays, a conduit à l'augmentation du chômage et à la dégradation des conditions de vie. Les plus durement touchés sont les groupes socialement et économiquement les plus vulnérables: les femmes et les enfants. Le présent projet, qui s'inscrit dans le cadre du Programme triennal de développement du Gouvernement de la République démocratique du Congo, vise à améliorer les conditions socio-économiques des personnes les plus défavorisées. L'aide alimentaire du PAM, fournie dans le cadre d'activités "vivres-contre-travail", permettra la réalisation des objectifs du projet. Les bénéficiaires réaliseront des travaux d'assainissement de la ville et des activités génératrices de revenu, à savoir pâtisserie-boulangerie, production de légumes et fabrication de savon. L'assistance du PAM servira de soutien et s'intégrera aux programmes qui seront réalisés en collaboration avec CARITAS Mbuji-Mayi et trois ONG locales. Celles-ci travailleront sous la supervision de la Division provinciale des affaires sociales. L'aide alimentaire servira d'incitation aux participants pour les travaux communautaires tout en leur apportant une alimentation suffisante pour nourrir leurs familles. Cette expérience pilote pourrait servir de base pour un programme à plus grande échelle. Le projet, bien qu'approuvé le 13 août 1998, n'est pas encore opérationnel à cause de l'insécurité qui prévaut dans l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo.

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes, OSA/2: S. Porretti tel.: 066513-2383

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

